SERALY
CONSEIL & PATRIMOINE

contact@seraly-patrimoine.fr
06 04 15 05 89
seraly-patrimoine.fr

BARÈME DES HONORAIRES

Document informatif à destination de la clientèle -- Prix exprimés en Euros
Barème applicable en 2026

IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE SERALY CONSEIL ET PATRIMOINE (Entreprise Individuelle) | **Représentant légal :** Monsieur Valentin SERALY **Siège social :** 21 rue des Épinettes, 01100 ARBENT | **SIRET :** 904 704 525 00024 | **RCS :** Bourg-en-Bresse | **TVA Intracommunautaire :** FR43904704525

PÔLE IMMOBILIER : Agent immobilier - Transaction et Gestion Carte Professionnelle **n° CPI 0101 2024 000 000 002** délivrée par la CCI de l'Ain. Activités : Transaction sur immeubles et fonds de commerce (sans détention de fonds) et Gestion immobilière. *Activité contrôlée par la DGCCRF.*

PÔLE COURTAGE ET CONSEIL : Conseiller en Investissement Financier (CIF) & Courtier en Assurance (COA) Immatriculation **ORIAS n° 21009791** (vérifiable sur www.orias.fr).
Membre de la **Chambre Nationale des Conseils Experts Financiers : CNCEF ASSURANCE** et **CNCEF PATRIMOINE**.
Compétence Juridique Appropriée (CJA).

Assurance RCP : AIG Europe SA (Police n° RD01886498M).
Garantie Financière : QBE Europe SA (Police n° QRCAI000561) -- *Montant : 110 000 €.*

Médiation de la consommation : Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation.
- Pour les activités de CIF : Mme Marielle Cohen-Branche, Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 Site internet : https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votredossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation ;

- Pour les activités d'Assurance et immobilières : MEDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT / MED CONSO DEV. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : https://www.medconsodev.eu Ou par voie postale en écrivant à : MEDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT / MED CONSO DEV - Centre d'Affaires Stéphanois SAS- IMMEUBLE L'HORIZON – ESPLANADE DE FRANCE - 3, RUE J. CONSTANT MILLERET 42000 SAINT-ÉTIENNE

I. Conseil en Gestion de Patrimoine & Fiscalité

Notre proposition d'honoraires sera précisée par une lettre de mission. Établie en fonction de votre situation patrimoniale et de vos objectifs, les honoraires dépendent de la nature des prestations sollicitées.

1. Honoraires de Conseil

S'agissant de la facturation d'honoraires, SERALY CONSEIL ET PATRIMOINE vous informe que son taux horaire s'élève à : **80,00 € HT / Heure** *(Soit 96,00 € TTC - TVA 20%)*

2. Services & Offres (Forfaits)

PRESTATION	TARIF HT	TARIF TTC
Bilan Retraite	**125,00 €**	**150,00 €**
Bilan Patrimonial	**400,00 €**	**480,00 €**
Analyse de Portefeuille	**200,00 €**	**240,00 €**
Accompagnement Déclaration Revenus[1] *2042 (et annexes C, PRO, QE, IOM), 2047, 3916, 2074 (simple)*	**50,00 €**	**60,00 €**
Accompagnement Déclaration Foncière[1] *2044, 2044-SPE, 2044-EB*	**200,00 €**	**240,00 €**
Accompagnement Déclaration IFI, Plus-Values Complexes, SCI[1] 2072-S, 2072-C-SD, 2072-E-SD et annexes, 2074-CMV (Crypto), 2074-ABT, IFI	**Sur devis**	**Sur devis**

[1] *Conformément à la réglementation relative à la Compétence Juridique Appropriée (CJA), l'assistance aux déclarations fiscales n'est réalisée qu'à titre accessoire et dans le prolongement d'une mission principale d'audit ou de conseil en gestion de patrimoine.*

contact@seraly-patrimoine.fr
06 04 15 05 89
seraly-patrimoine.fr

3. Produits Financiers

Information sur la rémunération : Pour l'activité d'intermédiation en assurance et de conseil en investissements financiers, nous sommes rémunérés par des commissions versées par les assureurs, incluses dans la prime et/ou dans les frais de gestion. La nature, le mode de calcul et le montant de la rémunération seront précisés dans les documents contractuels qui seront fournis au Client lors de la souscription. *Le détail des commissions et rétrocessions sera également indiqué lors de la remise du rapport de mission comprenant la déclaration d'adéquation.*

- **Frais sur versement et frais d'entrée (AV, PER, CAPI) : 0,50 %[2]**

II. Transaction Immobilière (Vente)

Les honoraires sont précisés lors de l'établissement d'un mandat à charge vendeur ou acquéreur selon le mandat confié. Les tarifs indiqués ci-dessous sont les **tarifs maximums** pratiqués par le cabinet. Conformément à la loi, les honoraires affichés incluent la TVA (20%) :

PRIX DE VENTE	MANDAT EXCLUSIF (TTC)	MANDAT SIMPLE (TTC)
Inférieur à 80 000 €	4 500 € (Forfait)	5 000 € (Forfait)
De 80 001 € à 120 000 €	5 500 € (Forfait)	6 000 € (Forfait)
De 120 001 € à 250 000 €	5 %	6 %
Supérieur à 250 000 €	4,50 %	5,50 %
Terrain / garage	8,00 %	10,00 %
Local Commercial / Professionnel	8,00 %	10,00 %

III. Gestion Locative & Location

1. Gestion Locative (Bailleur)

Suivi et gestion quotidienne des relations avec les locataires, suivi des travaux de rénovation et de maintenance.

PRESTATION	TARIF HT	TARIF TTC
Gestion courante (sans encaissement)	12,50 € / lot	15,00 € / lot
Gestion complète (avec encaissement)	5,83 %	7,00 % de l'échéance mensuelle

2. Location Habitation

Visite, constitution du dossier, rédaction de bail.
Tarif : Une échéance mensuelle TTC (Loyer + Provisions sur charges).
Dans la limite du plafond légal de 11,1 €/m² de surface habitable (8,07 €/m² pour visite/dossier/bail et 3,03 €/m² pour l'état des lieux).
Les honoraires sont répartis entre le bailleur et le locataire (article 5 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989).

[2] Frais minimum

contact@seraly-patrimoine.fr
06 04 15 05 89
seraly-patrimoine.fr

3. Location Commerciale et Professionnelle

PRESTATION	PARTIE PAYANTE	TARIF HT	TARIF TTC
Honoraires de location	Locataire & Bailleur	--	**1 mois** de loyer CC
Rédaction / Renouvellement de bail	Locataire	**4,00 %**	**4,80 %** du loyer annuel HT/HC
État des lieux	Locataire	**3,00 %**	**3,60 %** du loyer annuel HT/HC

IV. AUDIT & VALORISATION D'ACTIFS (Mission de Conseil)

Prestations réalisées dans le cadre d'une Lettre de Mission de Conseil en Gestion de Patrimoine), indépendantes de tout mandat de vente, gestion ou location.

1. Avis de valeur (Habitation)

TYPE DE MISSION	CONTENU DE LA MISSION	TARIF
Avis de valeur Vénale	Analyse comparative de marché et estimation du prix de vente	**OFFERT**
Avis de valeur Locative	Analyse du marché locatif et estimation de la valeur locative	**OFFERT**

2. Audit Technique & Valorisation (Immobilier d'Entreprise)

Expertise dédiée aux actifs industriels, commerciaux et locaux d'activités. Réalisation d'un dossier d'audit complet incluant l'analyse des facteurs techniques (bâti, accès), juridiques (urbanisme) et économiques pour déterminer la valeur vénale ou locative d'actifs complexes.[3]

SURFACE	TARIF HT	TARIF TTC
Inférieur à 500 m²	**400,00 €**	**480,00 €**
De 500 à 1 500 m²	**650 € à 800 €**	**780 € à 960 €**
De 1 500 à 3 000 m²	**900 € à 1 200 €**	**1 080 € à 1 440 €**
> 3 000 m²	**Sur devis**	**Sur devis**

[3] *Le montant exact au sein de la fourchette est déterminé selon la complexité du site (nombre de corps de bâtiments, spécificités techniques).*